



28^e dimanche du temps ordinaire A
11 octobre 2026

La liturgie de ce vingt-huitième dimanche du Temps Ordinaire nous propose l'Évangile selon Matthieu (22, 1-14), dernier chapitre d'une série de trois paraboles de Jésus, lors de son premier affrontement direct avec les autorités religieuses du Temple de Jérusalem. Il s'agit d'une parabole de plus présentant le Royaume des Cieux, en réponse aux interrogations des grands prêtres et des anciens du peuple quant à l'autorité avec laquelle Jésus enseignait.

Cette troisième parabole se distingue des deux premières. Dans celle d'aujourd'hui, le Royaume des Cieux est comparé à un festin de noces qu'un roi a préparé pour son fils. Tandis que l'image de la vigne, prédominante dans les deux premières paraboles, avait une signification plus restreinte pour le monde sémitique oriental, l'image du banquet a une portée beaucoup plus universelle et peut être comprise plus facilement par d'autres cultures.

Le roi invite plusieurs personnes, mais celles-ci refusent d'y participer, prétextant les excuses les plus invraisemblables. Malgré tout, il décide de maintenir la fête et ordonne que tous ceux qui se trouvaient au carrefour des routes soient amenés au banquet. Et ces parias, qui n'avaient jamais siégé à la table d'un personnage important, célébrèrent le festin à la table du roi.

Le sens de la parabole est clair... Dieu est le roi qui invita Israël au banquet de la rencontre, de la communion, de l'avènement des temps messianiques (les noces du Fils). Les prêtres, les scribes, les docteurs de la Loi refusèrent l'invitation et préférèrent s'accrocher à leurs schémas, à leurs préjugés, à leurs systèmes d'auto-salut. Alors, Dieu invita au banquet du Messie ces pécheurs et ces parias qui, du point de vue de la théologie officielle, étaient exclus de la communion avec Dieu et du Royaume.

Jésus utilise la métaphore du « banquet » pour exprimer la réalité du Royaume, qui est la table du festin, de l'amour, de la communion avec Dieu, à laquelle tous les hommes et toutes les femmes, sans exception, sont

invités. Pour Jésus, s'asseoir à la table des pécheurs est une manière privilégiée de leur signifier que Dieu les accueille avec amour et souhaite établir avec eux des relations de communion et de proximité, sans exclure personne de sa communauté.

Nous sommes nous aussi invités au banquet du Royaume, des noces de l'Agneau. Pour participer à ce banquet, il nous faut revêtir le vêtement du baptême, ce vêtement blanc, signe de notre pureté, manifestée par notre amour profond pour Dieu et notre prochain et par les bonnes œuvres que nous accomplissons. Nous ne pouvons communier en agissant à l'encontre des principes enseignés par l'Évangile.

La seconde partie de la parabole, celle de l'homme qui ne portait pas le vêtement approprié, nous invite à considérer que le salut n'est pas une conquête, acquise une fois pour toutes — je suis baptisé(e) —, mais un OUI sans cesse renouvelé à Dieu, ce qui implique un engagement réel, sérieux et exigeant envers ses valeurs. Ceux et celles qui ont été baptisés, mais qui ont refusé le vêtement de l'amour, du partage, du service, de la miséricorde et du don de la vie, et qui continuent de se revêtir d'égoïsme, d'arrogance, d'orgueil et d'injustice, ne peuvent participer au festin de la rencontre et de la communion avec Dieu. Dieu a appelé tous les hommes et toutes les femmes à participer au festin; mais seuls ceux et celles qui répondent à l'invitation et changent complètement de vie y seront admis.

Revêtons-nous donc du vêtement de noce, celui tricoté avec le fil de la charité et de l'amour !

Bonne semaine.

Josée Desmeules